

« En Belgique, on devra déboursier 800 millions par an en plus »

FINANCE Sophie Wilmès s'inquiète de l'impact du nouveau budget européen

- Conséquences budgétaires du Brexit, financement de nouvelles politiques.
- Les États membres vont devoir augmenter leur contribution au budget européen.
- Un nouveau cadre financier de l'UE qui inquiète la Belgique.

ENTRETIEN
SOFIA
DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Les ministres européens du Budget se sont retrouvés à Sofia vendredi pour évoquer le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne. Deux défis : compenser le départ du Royaume-Uni, qui contribuait à hauteur de 11 milliards d'euros par an, et financer de nouvelles politiques (migration, sécurité, etc). De nouveaux coûts que la Belgique n'est pas sûre de pouvoir se permettre, explique en substance la ministre belge du Budget, Sophie Wilmès (MR), dans une interview accordée au *Soir*.

Quel sera l'impact sur la Belgique du départ du Royaume-Uni dans le budget de l'UE ?

La Belgique contribue en moyenne à hauteur de 5,5 milliards d'euros par an au budget de l'UE. Les contributions directes (calculées sur le revenu national brut, RNB), c'est une moyenne de trois milliards par an. S'y ajoutent deux milliards de droits de douane et 500 millions de TVA.

À la suite du Brexit, pour garder le même niveau d'engagements dans le budget de l'UE, on nous a dit que les États devraient relever leur contribution directe de 1 à 1,2 % du revenu national brut. Cela veut dire en termes absolus,

plus ou moins 800 millions d'euros par an en plus pour la Belgique. Ce n'est pas rien, c'est de l'argent qu'il faut aller trouver dans les budgets nationaux et vous savez que nous ne sommes pas en excédent budgétaire. Ça, c'est pour l'impact budgétaire possible du Brexit. Il faut ajouter que pour la Belgique, si le Brexit est dur, nous serons impactés particulièrement durement au niveau économique car nous avons beaucoup d'échanges avec le Royaume-Uni.

Certains pays veulent aussi supprimer tous les rabais dont bénéficient certains États...

La Belgique n'a pas de rabais. Sur les droits de douane, on prélève 20 % du montant. Le reste va au budget européen. Mais tous les États retiennent ces 20 %. Dans les négociations actuelles, est mise sur la table la possibilité de diminuer cette quantité que les États gardent. Pour la Belgique, c'est une ressource très importante. Donc ici, on se positionne assez catégoriquement. On ne souhaite pas voir ramené à zéro ou diminué le pourcentage que les États ont le droit de garder. Dans le cadre du Brexit, on comprendrait d'autant moins que l'on touche à cette recette.

S'ajoute à cela le fait qu'il faut financer de nouvelles priorités politiques...

On a un menu assez intéressant de la Commission. Elle a mis sur la table une proposition qui est maximaliste. Pour nous, l'impact total serait de deux milliards d'euros en plus par an, en plus de ce qu'il faudrait payer pour le Brexit. C'est très compliqué à accepter en l'état.

Donc on est à un total de 2,8 milliards en plus par an ?

Oui. C'est énorme mais, encore une fois, c'est le calcul pour les propositions maximalistes. Le

commissaire européen au Budget, Günther Oettinger, a affirmé qu'augmenter les contributions directes des États au budget à 1,2 % ne serait pas raisonnable. Cela pourrait être 1,1 %. Mais pour la Belgique, cela fait toujours 400 millions en plus.

Pareil sur les nouveaux défis. Le budget pluriannuel, c'est 1.000 milliards (sur sept ans, NDLR). Pour financer les nouvelles priorités, dans sa version maximaliste, il faudrait l'augmenter de 400 milliards. Le commissaire Oettinger a dit qu'une augmentation de 100 milliards devrait être plus raisonnable. Mais cela fait toujours 500 millions en plus pour la Belgique.

L'alternative, c'est de moins financer les vieilles politiques de l'UE : la cohésion et la politique agricole commune (PAC) ?

Soit on demande de l'argent frais, soit on réalloue les fonds. Donc on va devoir négocier sur les deux plans. Il va y avoir des effets de vases communicants (entre les différentes politiques à financer, NDLR). Ça me paraît inévitable.

Ce qui est sur la table aussi, pour les nouvelles priorités, c'est une réallocation des ressources à hauteur de 20 % et de l'argent frais à hauteur de 80 %. Si je fais mes comptes, c'est 400 millions en plus pour la Belgique. En y ajoutant les 400 millions pour combler le départ des Britanniques, cela fait un total de 800 millions. C'est beaucoup d'argent.

Donc la Belgique n'est pas pour une augmentation du budget européen ?

On croit au projet européen, on a envie de le relancer car il manque de souffle, mais on a une responsabilité budgétaire. On a parfois l'impression qu'il y a deux Commissions européennes qui ne se parlent pas. L'une, politique, qui veut faire

du budget commun un outil de réforme structurelle, l'autre, qui évalue les budgets nationaux. Or, tout argent supplémentaire au pot commun viendra des budgets nationaux. Il faut relier ces deux impératifs. On peut même se demander s'il n'y a pas une considération particulière de la Commission dans l'évaluation des budgets des États, en ce qui concerne l'argent qu'ils donnent à l'UE et certainement si ces contributions fluctuent vers le haut. Si mon budget est impacté à hauteur d'autant et que je suis soumise aux mêmes objectifs budgétaires, c'est autant d'efforts en plus pour les citoyens. Le débat n'est pas encore assez mûr, mais je dis qu'il faut se poser cette question.

Y a-t-il un risque pour les fonds de cohésion en Belgique ?

Il y a plusieurs scénarios, dont le statu quo. Les autres seraient de concentrer les efforts sur les régions européennes moins développées ou de carrément les limiter aux pays de la cohésion. Dans les deux derniers cas, nous serions exclus. Ce qui n'est a priori pas du tout acceptable.

Idem pour la PAC ?

Elle est très importante pour nous, comme pour d'autres pays, mais elle peut être modernisée. Une approche qui paraît intéressante serait de mettre l'accent sur les plus petits producteurs. (En 2016, Greenpeace a révélé que la reine d'Angleterre et des familles de l'aristocratie ont droit aux fonds de la PAC pour leurs terres, NDLR).

Les pays pourraient-ils cofinancer les aides aux agriculteurs pour compenser ?

À ce stade-ci, nous n'y sommes pas favorables. La crainte, c'est qu'il y ait une disparité sur le terrain en fonction des moyens (de cofinancement) des pays. ■

Propos recueillis par
ELODIE LAMER

ANALYSE

Un budget ultra-difficile à négocier

Le 2 mai prochain, la Commission européenne présentera sa proposition de budget de l'UE pour 2021-2027. Pour l'exercice précédent (2014-2020), la négociation avait pris presque 30 mois. Tous les pays européens ne sont pas des « contributeurs nets », c'est-à-dire des États qui mettent plus dans le pot commun qu'ils ne reçoivent de fonds en retour. La Belgique est un contributeur net. Cependant, comme le souligne la Commission, les contributeurs nets bénéficient d'autres avantages économiques plus difficilement quantifiables (les débouchés qu'a ouverts le marché unique pour exporter leurs marchandises, par exemple). La Belgique est aussi un cas particulier puisqu'elle reçoit des fonds pour couvrir les dépenses liées à la présence des institutions européennes sur son territoire.

Outre le fait qu'il faut financer de nouvelles priorités et le trou laissé par le départ du Royaume-Uni, la négociation sur le prochain budget pluriannuel s'annonce difficile. En manque de leviers pour forcer les pays de l'Est à accepter d'être solidaires en matière d'accueil des réfugiés, ou la Pologne à ne pas tordre l'Etat de droit, les contributeurs nets veulent frapper au portefeuille. D'où la volonté de la Commission de commencer la négociation si tôt.

E.L.R